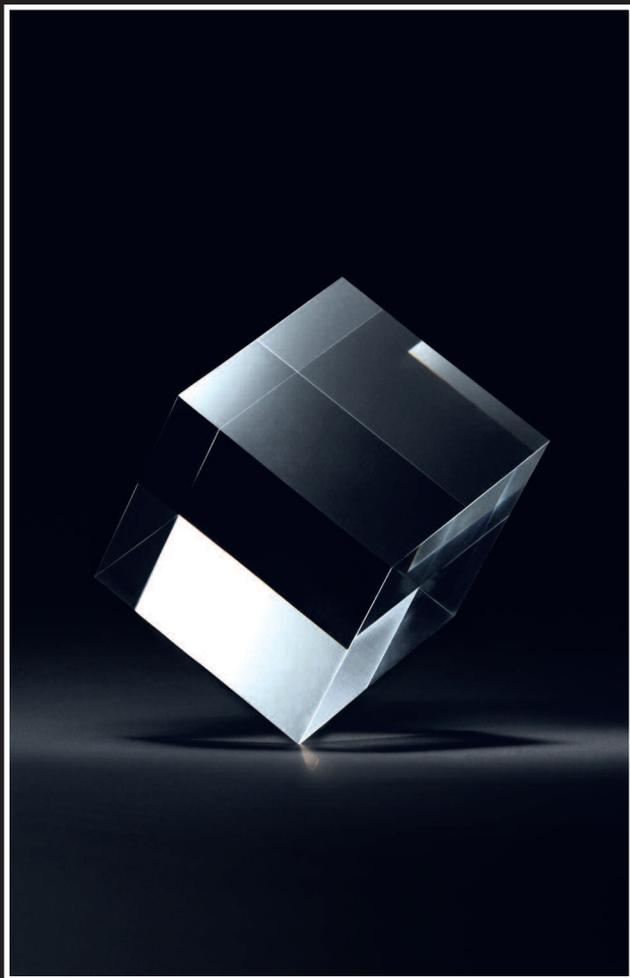


NEUFLIZE OBC

NEUFLIZE OBJECTIF CROISSANCE DECEMBRE 2022

NOVEMBRE 2015



TITRES DE CRÉANCE PRÉSENTANT UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL EN COURS DE VIE ET À L'ÉCHÉANCE.

PRODUIT DE PLACEMENT RISQUÉ ALTERNATIF À UN INVESTISSEMENT DYNAMIQUE RISQUÉ DE TYPE ACTIONS.

DURÉE D'INVESTISSEMENT CONSEILLÉE : 7 ANS (HORS CAS DE REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE ANTICIPÉ).

ÉLIGIBILITÉ : CONTRAT D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION, COMPTE TITRES.

LE PRODUIT ÉMIS PAR GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL⁽¹⁾ EST SOUMIS AU RISQUE DE DÉFAUT DE L'ÉMETTEUR.

DANS LE CADRE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE OU DE CAPITALISATION, L'ENTREPRISE D'ASSURANCE NE S'ENGAGE QUE SUR LE NOMBRE D'UNITÉS DE COMPTE MAIS PAS SUR LEUR VALEUR. LA VALEUR DE CES UNITÉS DE COMPTE POURRA VARIER EN FONCTION DES CONDITIONS DE MARCHÉ À LA HAUSSE OU À LA BAISSÉ.

(1) Standard & Poor's : A ; Moody's : A1 ; Fitch : A. Notations en vigueur au moment de l'impression de cette brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité de l'émetteur. Elles ne sauraient constituer un argument de souscription au produit



Neuflize OBC
ABN AMRO

Objectifs d'investissement

NEUFLIZE OBJECTIF CROISSANCE DECEMBRE 2022

Important : en cas d'entrée en secondaire, c'est-à-dire après la période de souscription, l'investisseur est invité à se renseigner sur le niveau de l'indice et de la limite.

La probabilité d'atteindre la barrière pouvant être beaucoup plus élevée et par voie de conséquence, le risque d'une perte en capital être accru. Par ailleurs, les avantages du produit ne profitent qu'aux seuls investisseurs ayant investi avant le 15/12/2015, et conservant l'instrument financier jusqu'à son échéance effective

Dans l'ensemble de cette brochure, le montant du remboursement est calculé sur la base de la Valeur nominale de Neuflyze Objectif Croissance Décembre 2022, hors frais, commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement, soit 1 000 euros. Les termes « Capital » et « Capital Initial » utilisés dans cette brochure désignent cette Valeur Nominale. Le produit est soumis au risque de défaut de Goldman Sachs International. Dans cette brochure, les calculs sont effectués pour un investissement à 1 000 euros le 15/12/2015 et une détention jusqu'à la date d'échéance (le 15/12/2022) ou, selon le cas, de remboursement anticipé. En cas d'achat après le 15/12/2015 et/ou de vente du titre avant son échéance effective (et/ou en cas d'arbitrage ou de rachat pour les contrats d'assurance-vie/capitalisation, ou de dénouement par décès pour les contrats d'assurance-vie), le Taux de Rendement Annuel peut être supérieur ou inférieur au Taux de Rendement Annuel indiqué dans la présente brochure. De plus, l'investisseur peut subir une perte en capital.

Avec Neuflyze Objectif Croissance Décembre 2022, l'investisseur privilégie un produit adossé aux marchés actions européens. Le remboursement est conditionné à l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50®, **dividendes non réinvestis** (l'investisseur ne bénéficiera pas des dividendes détachés par les valeurs le composant)

De l'année 1 à 6, si à l'une des Dates de Constatation Annuelle, l'indice est stable ou en hausse par rapport à son Niveau Initial (cours de clôture du 15 décembre 2015), le capital sera remboursé par anticipation avec un gain de 6,25% par année écoulée depuis le lancement.

Le 15 décembre 2022, en cas de baisse de l'indice de plus de 35% par rapport à son Niveau Initial, et en l'absence d'activation du mécanisme de remboursement anticipé, l'investisseur subira une perte en capital à hauteur de la baisse enregistrée par l'indice.

A l'échéance, afin de bénéficier d'un remboursement du capital et d'un gain de 43,75% (soit 6,25% par année écoulée) en cas de hausse ou de stabilité de l'indice par rapport à son Niveau Initial ou d'un gain de 21,875% (soit 3,125% par année écoulée) en cas de baisse limitée de l'indice (inférieure ou égale à 35%), l'investisseur accepte de limiter ses gains en cas de forte hausse des marchés actions (Taux de Rendement Annuel Brut maximum de 6,23%).

Ce produit s'adresse :

- ▶ à tous les investisseurs avertis, personnes morales ou physiques, recherchant une alternative à des placements dynamiques risqués de type « actions »,
- ▶ et clients de la Banque Neuflyze OBC souhaitant investir au sein d'un compte titres ou d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation en fonction de leur situation personnelle et dans les limites du respect des bornes de risque définies pour chaque profil par la Banque Neuflyze OBC. Votre banquier pourra analyser votre portefeuille et vous indiquer votre pourcentage d'exposition.

Objectifs d'investissement



Avertissement

Il est fortement recommandé de n'investir dans ce produit que si vous avez l'intention de le conserver jusqu'à son échéance. Si vous revendez ce placement avant maturité, le prix sera fonction des paramètres de marché ce jour-là (et déduction faite des frais de rachat). Il pourra être très différent (supérieur ou inférieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée et cette revente pourra générer une perte en capital supérieure à 35% selon les conditions de marché.

Neulize Objectif Croissance Décembre 2022 est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie du produit. Il est donc fortement recommandé de n'investir dans ce produit que si vous avez l'intention de le conserver jusqu'à son échéance prévue. En effet, si vous revendez vos titres avant le 22 décembre 2022 (la date de maturité effective du produit pouvant toutefois être le 22 décembre 2016, 22 décembre 2017, 24 décembre 2018, 23 décembre 2019, 22 décembre 2020, 22 décembre 2021), le prix qui vous sera proposé sera fonction des paramètres du marché ce jour-là (et déduction faite des frais de rachat). Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée **et cette revente pourra générer une perte en capital qui pourra être supérieure à 35% notamment si les conditions de marché sont défavorables à ce moment-là.**

En particulier, dans le cas d'une souscription à Neulize Objectif Croissance Décembre 2022 sous la forme d'unités de compte intervenant dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce risque de perte en capital est notamment à apprécier en tenant compte du fait que le contrat d'assurance vie peut-être dénoué par décès à tout moment ou en cas de sortie anticipée du contrat d'assurance vie ou de capitalisation (rachat partiel ou total) entraînant le désinvestissement de l'unité de compte.

Le 15 décembre 2022, en l'absence d'activation du mécanisme de remboursement anticipé, et si l'indice est en baisse de plus de 35% (exclu) par rapport à son Niveau Initial, l'investisseur subit une perte en capital à hauteur de la totalité de la baisse de l'indice et reçoit la Valeur Nominale diminuée de la baisse de l'indice.

Détail du mécanisme de la formule

Les différents scénarii présentés dans ce document permettent d'illustrer le fonctionnement de la formule de calcul servant à déterminer le rendement du produit, en fonction des évolutions de l'indice Euro Stoxx 50[®] dividendes non réinvestis.

Le rendement du produit n'est lié à la réalisation de conditions que sur une seule classe d'actif : les actions, dont l'indice Euro Stoxx 50[®] dividendes non réinvestis est représentatif. Il s'agit d'une alternative à un placement dynamique risqué de type « actions ».

Mécanisme automatique de remboursement anticipé annuel :

De l'année 1 à l'année 6⁽¹⁾, si à l'une des Dates de Constatation Annuelle, l'indice Euro Stoxx 50[®] dividendes non réinvestis clôture à un niveau supérieur ou égal à son Niveau Initial (niveau de clôture de l'indice Euro Stoxx 50[®] dividendes non réinvestis le 15 décembre 2015), le produit est automatiquement remboursé par anticipation.

Les titres du produit sont remboursés à leur Valeur Nominale⁽¹⁾, augmentée d'un gain de 6,25%⁽²⁾ par année écoulée depuis le lancement (par titre détenu à la date de remboursement anticipé).

Valeur de remboursement selon l'année d'activation du mécanisme de remboursement anticipé (si les conditions mentionnées ci-dessus sont remplies) :

Année	1	2	3	4	5	6
Valeur de remboursement ⁽²⁾	106.25%	112.50%	118.75%	125.00%	131.25%	137.50%
Taux de Rendement Annuel brut ⁽¹⁾	6.23%	6.06%	5.88%	5.73%	5.58%	5.45%

Le Taux de Rendement Annuel Brut maximum est de 6.23%
(cas de remboursement anticipé en année 1)

(1) Veuillez-vous référer au tableau récapitulant les principales caractéristiques financières en page 12 pour le détail des dates

(2) Hors fiscalité applicable et/ou frais liés au support d'investissement et hors effet des éventuels droits d'entrée et de sortie.

Détail du mécanisme de la formule



Mécanisme de remboursement à l'échéance des 7 ans :

Si le mécanisme automatique de remboursement anticipé n'a pas été activé les années précédentes et :

Scénario défavorable : en cas de baisse de l'indice de plus de 35% (exclu) :

Si, à l'issue de la 7^{ème} année, le 15 décembre 2022, l'indice Euro Stoxx 50[®] dividendes non réinvestis baisse de plus de 35% par rapport à son Niveau Initial, l'investisseur reçoit la Valeur Nominale diminuée de la baisse de l'indice et subit une perte en capital d'au moins 35%. **Dans le cas le plus défavorable, la perte en capital peut donc être totale et le montant remboursé nul⁽¹⁾.**

Scénario médian : en cas de baisse de l'indice de moins de 35% (inclus) :

Si, à l'issue de la 7^{ème} année, le 15 décembre 2022, l'indice Euro Stoxx 50[®] dividendes non réinvestis est en baisse mais n'a pas baissé de plus de 35% par rapport à son Niveau Initial, l'investisseur reçoit 121,875% de la Valeur Nominale, (ce qui correspond à la Valeur Nominale augmentée d'un gain de 3,125% par année écoulée depuis l'origine) par titre détenu à l'échéance. Le Taux de Rendement Annuel brut est alors égal à 2,86%⁽¹⁾.

Scénario favorable : En cas de stabilité ou hausse de l'indice :

Si, à l'issue de la 7^{ème} année, le 15 décembre 2022, l'indice Euro Stoxx 50[®] dividendes non réinvestis est stable ou en hausse par rapport à son Niveau Initial, l'investisseur reçoit 143,75% de la Valeur Nominale, (ce qui correspond à la Valeur Nominale augmentée d'un gain de 6,25% par année écoulée depuis l'origine) par titre détenu à l'échéance. Le Taux de Rendement Annuel brut est alors égal à 5,32%⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Hors fiscalité applicable et/ou frais liés au support d'investissement et hors effet des éventuels droits d'entrée et de sortie.

Avantages

- ▶ Enclenchement d'un remboursement anticipé dès lors que l'indice est stable ou en hausse par rapport à son Niveau Initial à l'une des six premières Dates de Constatation Annuelle. L'investisseur bénéficie alors du remboursement de la Valeur Nominale et d'un gain égal à 6,25% par année écoulée depuis l'origine.
- ▶ A l'issue des 7 ans, en l'absence de remboursement anticipé et si l'indice n'a pas baissé de plus de 35% (inclus) par rapport à son Niveau Initial le 15 décembre 2022, l'investisseur bénéficie du remboursement de la Valeur Nominale majorée d'un gain de 21,875% (soit 3,125% par année écoulée). Dans ce cas, le Taux de Rendement Annuel Brut est de 2,86 %.
- ▶ À l'issue des 7 ans, en l'absence de remboursement anticipé et si l'indice est stable ou en hausse par rapport à son Niveau Initial le 15 décembre 2022, l'investisseur bénéficie du remboursement de la Valeur Nominale majorée d'un gain de 43.75%. Dans ce cas, le Taux de Rendement Annuel Brut est de 5,32 %.

Inconvénients

- ▶ Le produit est soumis au risque de défaut de Goldman Sachs International.
- ▶ Le produit présente un risque de perte en capital. A l'échéance, si l'indice Euro Stoxx 50® dividendes non réinvestis enregistre une baisse de plus de 35% (exclu) par rapport à son Niveau Initial (cas défavorable décrit dans ce document), l'investisseur subit alors une perte en capital partielle ou totale.
- ▶ Le remboursement intégral du capital en cas de baisse de l'indice de moins de 35% (inclus) ne s'applique qu'à l'échéance de la formule mais pas en cas de vente au prix du marché. Ainsi, en cas de rachat anticipé avant l'échéance, celui-ci se fera alors au prix du marché, qui pourra donc être inférieur au montant du capital protégé à terme ou au montant attendu en appliquant la formule du produit. Il existe donc là encore un risque de perte en capital, en fonction des conditions de marché et du prix de rachat du produit.
- ▶ L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement qui peut varier entre 1 et 7 ans.
- ▶ En cas de hausse de l'indice Euro Stoxx 50®, l'investisseur peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de celui-ci du fait du mécanisme de plafonnement des gains.
- ▶ L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions de l'indice Euro Stoxx 50® dividendes non réinvestis.
- ▶ Les avantages du produit ne profitent qu'aux seuls investisseurs ayant investi avant le 15 décembre 2015, et conservant l'instrument financier jusqu'à son échéance effective.
- ▶ Le rendement de Neuflyze Objectif Croissance Décembre 2022 à l'échéance est très sensible à une faible variation de l'indice autour du seuil de -35 %.

Euro Stoxx 50®

Indice de référence des valeurs de la zone euro

LES CHIFFRES RELATIFS AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, réputées fiables. Les éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

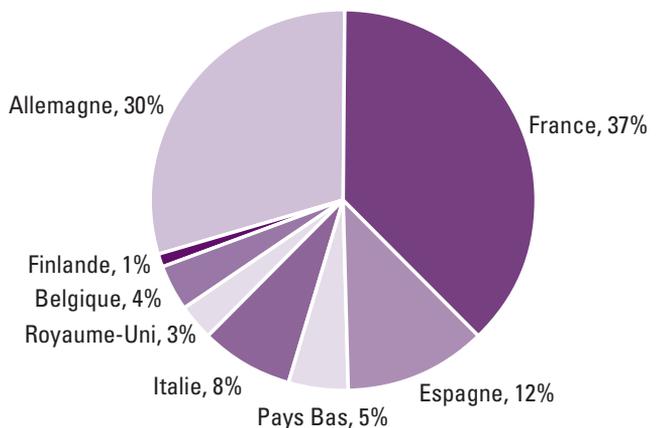
- ▶ L'indice Euro Stoxx 50®, **dividendes non réinvestis**, est composé des 50 premières sociétés de la Zone Euro, sélectionnées sur la base de la capitalisation boursière, du volume des transactions et du secteur d'activité.
- ▶ Il respecte une pondération géographique et sectorielle qui reflète de manière fidèle la structure et le développement économique de la Zone Euro.

Evolution de l'indice Euro Stoxx 50®



Prix évolution de l'indice du 19 octobre 2008 au 19 octobre 2015 (source : Bloomberg)

Répartition géographique



Source : Bloomberg au 08/10/2015

Scénario défavorable :

Remboursement à l'échéance avec une perte en capital

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs. Du fait de son fonctionnement, le produit ne peut être comparé à aucun indicateur de référence. Toutefois, les simulations ci-après permettent d'appréhender le comportement de la formule par rapport à un investissement direct dans un produit financier répliquant l'indice.

L'ensemble des données sont présentées hors fiscalité applicable et / ou frais liés au support d'investissement et hors effet des éventuels droits d'entrée et de sortie.

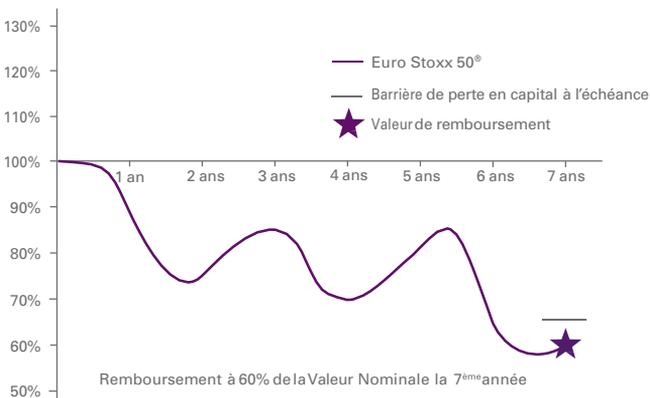
Le rendement le plus défavorable se produit lorsque l'indice a clôturé en baisse de plus de 35% par rapport à son Niveau Initial le 15 décembre 2022 et a toujours été en baisse en Date de Constatation Annuelle au cours des 6 premières années.

Dans l'exemple chiffré ci-dessous, à l'issue des 7 ans, le 15 décembre 2022, l'indice Euro Stoxx 50® dividendes non réinvestis enregistre une baisse de plus de 35% par rapport à son Niveau Initial (-40%). L'investisseur reçoit alors la Valeur Nominale diminuée de la baisse de l'indice, soit 60% de la Valeur Nominale, ce qui correspond à un Taux de Rendement Annuel Brut de -7,03%. L'investisseur subit ainsi une perte de 40% du capital initial.

Le taux de rendement est à comparer à celui d'un investissement direct dans l'indice dont le Taux de Rendement Annuel Brut aurait été dans cet exemple de -7,03%, soit un Taux de Rendement Annuel Brut égal à celui de l'investissement dans le produit.

Dates de constatation	Niveau de l'indice (points)	Niveau de l'indice (% du Niveau Initial)	Montant de remboursement à l'échéance des 7 ans (% de la Valeur Nominale)
15/12/2015	3000	100%	
15/12/2016	2700	90%	
15/12/2017	2250	75%	
17/12/2018	2500	85%	
16/12/2019	2100	70%	
15/12/2020	2400	80%	
15/12/2021	1950	65%	
15/12/2022	1800	60%	60%
Taux de Rendement Annuel Brut de l'investissement			-7,03%
Taux de Rendement Annuel Brut de l'indice			-7,03%

Evolution de l'indice (en pourcentage du Niveau Initial)



L'indice Euro Stoxx 50® enregistre une baisse de plus de 35% à l'échéance des 7 ans (-40%). **L'investisseur subit ainsi une perte de 40% de la Valeur Nominale. Le rendement de Neufize Objectif Croissance Décembre 2022 est donc très sensible à une variation de l'indice autour du seuil de -35%. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la perte en capital peut être totale, en cas de scénario encore plus défavorable.**

Scénario médian :

Remboursement à l'échéance avec un gain en capital

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs. Du fait de son fonctionnement, le produit ne peut être comparé à aucun indicateur de référence. Toutefois, les simulations ci-après permettent d'appréhender le comportement de la formule par rapport à un investissement direct dans un produit financier répliquant l'indice.

L'ensemble des données sont présentées hors fiscalité applicable et / ou frais liés au support d'investissement et hors effet des éventuels droits d'entrée et de sortie.

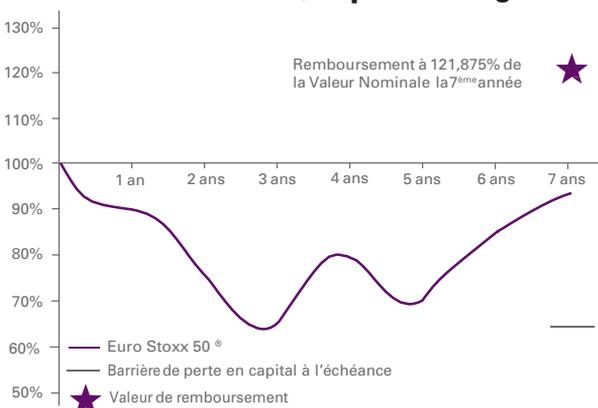
Dans l'exemple chiffré ci-dessous, l'indice Euro Stoxx 50® a toujours été en baisse par rapport à son Niveau Initial en Date de Constatation Annuelle mais n'a pas baissé de plus de 35% à l'issue de la 7^{ème} année, le 15 décembre 2022 (-5%).

L'investisseur reçoit la Valeur Nominale majorée d'un gain de 21,875% (soit 7 x 3,125%) à l'échéance, soit un Taux de Rendement Annuel Brut de 2,86%.

Le taux de rendement est à comparer à celui d'un investissement direct dans l'indice dont le Taux de Rendement Annuel Brut aurait été dans cet exemple de -0,73% (comparé à un Taux de Rendement Annuel Brut de 2,86% pour l'investissement dans le produit).

Dates de constatation	Niveau de l'indice (points)	Niveau de l'indice (% du Niveau Initial)	Montant de remboursement à l'échéance des 7 ans (% de la Valeur Nominale)
15/12/2015	3000	100%	
15/12/2016	2700	90%	
15/12/2017	2250	75%	
17/12/2018	1950	65%	
16/12/2019	2400	80%	
15/12/2020	2100	70%	
15/12/2021	2550	85%	
15/12/2022	2850	95%	121,875%
Taux de Rendement Annuel Brut de l'investissement			2,86%
Taux de Rendement Annuel Brut de l'indice			-0,73%

Evolution de l'indice (en pourcentage du Niveau Initial)



L'indice Euro Stoxx 50® enregistre une baisse de moins de 35% (-5%) par rapport à son Niveau Initial à l'échéance des 7 ans.

L'investisseur reçoit 121,875% de la Valeur Nominale.

Scénario favorable :

Mécanisme de remboursement anticipé activé à l'issue de l'année 1

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne préjugent en rien de résultats futurs. Du fait de son fonctionnement, le produit ne peut être comparé à aucun indicateur de référence. Toutefois, les simulations ci-après permettent d'appréhender le comportement de la formule par rapport à un investissement direct dans un produit financier répliquant l'indice.

L'ensemble des données sont présentées hors fiscalité applicable et / ou frais liés au support d'investissement et hors effet des éventuels droits d'entrée et de sortie.

Dans l'exemple chiffré ci-dessous, à l'issue de la première année, le 15 décembre 2016, l'indice Euro Stoxx 50® est stable ou en hausse par rapport à son Niveau Initial (+20%). Le mécanisme de remboursement anticipé est activé.

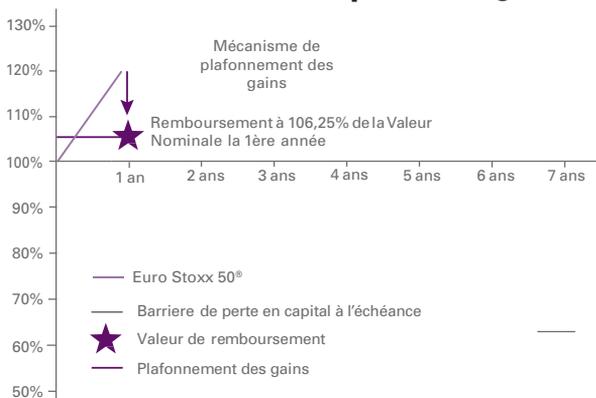
L'investisseur bénéficie donc d'un remboursement anticipé de la Valeur Nominale majorée d'un gain de 6,25% par année écoulée depuis l'origine, soit 106,25%. Le Taux de Rendement Annuel Brut est alors égal à 6,23%.

Le taux de rendement est à comparer à celui d'un investissement direct dans l'indice dont le Taux de Rendement Annuel Brut aurait été dans cet exemple de 19,94% (comparé à un Taux de Rendement Annuel Brut de 6.23% pour l'investissement dans le produit).

L'investisseur ne bénéficie donc que partiellement de la hausse de l'indice **du fait du mécanisme de plafonnement**.

Dates de constatation	Niveau de l'indice (points)	Niveau de l'indice (% du Niveau Initial)	Montant de remboursement à l'échéance des 7 ans (% de la Valeur Nominale)
15/12/2015	3000	100%	
15/12/2016	3600	120%	106,25%
Taux de Rendement Annuel Brut de l'investissement			6,23%
Taux de Rendement Annuel Brut de l'indice			19,94%

Evolution de l'indice (en pourcentage du Niveau Initial)



L'indice Euro Stoxx 50® enregistre une hausse par rapport à son Niveau Initial (+20%) à l'issue de l'année 1.

L'investisseur reçoit 106,25% de la Valeur Nominale. Dans cet exemple, l'investisseur ne bénéficie pas d'une hausse supérieure à 6,25% **du fait du mécanisme de plafonnement**.

Profil de risque

Il est recommandé aux investisseurs de se reporter au Prospectus de Base pour y trouver une description détaillée des titres et, en particulier, revoir les Facteurs de Risques associés à ces Titres. Le fait d'investir dans ces Titres implique certains risques, y compris mais sans s'y limiter les suivants :

Risque de marché :

La valeur des Titres et les rendements générés par ces Titres seront corrélés à la valeur de l'indice. Il n'est pas possible de prédire l'évolution de la performance de l'indice. L'historique de performance (le cas échéant) de l'indice ne préjuge pas de sa performance future.

Risque de perte en capital :

Le capital investi n'est pas garanti. L'investisseur est susceptible de perdre tout ou partie de son investissement initial.

Risque de crédit :

Le détenteur des Titres sera exposé au risque de crédit de l'Emetteur (en particulier le risque de défaut).

Risque de sortie sur le marché secondaire :

Le prix du titre sur le marché secondaire dépendra de plusieurs facteurs, incluant la valeur et la volatilité de l'indice, le niveau de l'indice à n'importe quelle heure de n'importe quel jour et du temps qu'il reste avant l'échéance des Titres, les taux d'intérêt, la rémunération des actifs qui constituent l'indice, le temps qu'il reste avant échéance et l'évaluation du risque de crédit associé à l'Emetteur. Par conséquent le détenteur pourrait recevoir un montant qui soit inférieur à la valeur intrinsèque du Titre, et qui pourrait aussi être inférieur au montant que le détenteur aurait reçu s'il avait gardé le titre jusqu'à échéance.

Risque sur la valeur de l'indice par la mise en place d'une couverture par l'Emetteur :

A la Date d'émission ou bien avant et après, l'Emetteur, par l'intermédiaire de ses filiales ou d'autres intermédiaires, couvrira probablement l'exposition qu'il anticipe sur les Titres en prenant des positions dans les valeurs qui constituent l'indice, des contrats optionnels sur les valeurs qui constituent l'indice ou des positions sur tout autre Titre financier ou toutes autres valeurs disponibles. De plus, l'Emetteur et ses filiales négocient les valeurs qui constituent l'indice dans le cadre de leurs activités générales. Chacune de ces activités peut potentiellement affecter la valeur de l'indice, y compris à la Date de Constatation, et par conséquent pourrait affecter de façon significative la valeur des Titres.

Risque de liquidité :

Les titres ne seront pas négociés sur un marché réglementé ou sur un système multilatéral de négociation. Goldman Sachs tentera d'organiser un marché secondaire sur les Titres sur la base d'efforts raisonnables uniquement et sous réserve de conditions normales de marché, de considérations juridiques, réglementaires ou d'autres considérations ou de la situation financière de Goldman Sachs International ou l'un de ses affiliés. La liquidité des Titres reflète la liquidité des valeurs constituant l'Indice, et même s'il peut y avoir un marché secondaire pour les Titres, il peut ne pas être assez liquide pour permettre une vente de ces titres par le détenteur.

Risque de conflits d'intérêts potentiels :

L'Emetteur et l'Agent de Calcul étant la même entité, cette situation peut créer un risque de conflits d'intérêts.

Caractéristiques financières de Neuflyze Objectif Croissance Décembre 2022

Type:	Titres de créance présentant un risque de perte en capital
Émetteur:	Goldman Sachs International*
Agent de Calcul:	Goldman Sachs International, ce qui peut être source de conflit d'intérêt**
Sous-jacent:	Indice Euro Stoxx 50® (code Bloomberg : SX5E Index)
Devise:	EUR
Date de Constatation Initiale:	15/12/2015
Dates de Constatation Annuelle:	15/12/2016, 15/12/2017, 17/12/2018, 16/12/2019, 15/12/2020, 15/12/2021
Date de Constatation Finale:	15/12/2022
Dates de Remboursement Anticipé:	22/12/2016, 22/12/2017, 24/12/2018, 23/12/2019, 22/12/2020, 22/12/2021
Date d'échéance:	22/12/2022
Date d'émission:	2/11/2015
Prix d'émission:	99,92 % de la Valeur Nominale
Valeur Nominale:	1 000 Euros
Période de souscription:	Du 2 novembre au 15 décembre 2015. Le prix de souscription évoluera pendant la Période de Souscription selon un échéancier monétaire avec un taux de 1,00% (base exact/365), pour atteindre 1000 euros le 15 décembre 2015.
Niveau Initial:	Cours de clôture de l'indice EURO STOXX 50® le 15 décembre 2015
Souscription minimale initiale:	1 titre
Coupon:	6,25 % de la Valeur Nominale***
Valeur liquidative:	Quotidienne
Code ISIN:	XS1241077335
Éligibilité:	Compte titres, contrats d'assurance vie et contrats de capitalisation.
Droits d'entrée:	Néant
Droits de sortie:	Néant
Frais de sortie:	Néant****
Commission de distribution:	En relation avec l'offre et la vente de ces Titres de Créances, l'Émetteur paiera au distributeur (Banque Neuflyze OBC) une commission de structuration maximale de 3 % à la mise en place du produit, ainsi qu'une commission de distribution récurrente de 0,70% par an. L'investisseur reconnaît et accepte que de telles commissions soient retenues par le distributeur. Plus d'informations sont disponibles auprès de la Banque Neuflyze OBC ou de Goldman Sachs International sur demande. Ces commissions sont incluses dans le prix d'achat.
Règlement livraison:	Euroclear bank S.A. / N.V. Et Clearstream banking S.A.
Place de cotation:	Bourse de Luxembourg

Le produit Neuflyze Objectif Croissance Décembre 2022 décrit dans le présent document fait l'objet de "Conditions Définitives" (Final Terms) se rattachant au prospectus de base (en date du 1er juin 2015), conforme à la Directive 2003/71/CE et visé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg (CSSF). Ce prospectus de base a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la CSSF et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. Le prospectus de base, les suppléments à ce prospectus, les Conditions Définitives (en date du 2 Novembre 2015) et le résumé (en langue française) sont disponibles sur le site de la Bourse du Luxembourg (www.bourse.lu). Ces documents sont également disponibles auprès de Goldman Sachs International ou de la Banque Neuflyze OBC sur simple demande.

* Standard & Poor's : A ; Moody's : A1 ; Fitch : A. Notations en vigueur au moment de l'impression de cette brochure. Ces notations peuvent être révisées à tout moment et ne sont pas une garantie de solvabilité de l'émetteur. Elles ne sauraient constituer un argument de souscription au produit.

** L'émetteur et l'agent de calcul de ce produit appartiennent à Goldman Sachs International. Les conflits d'intérêts qui peuvent être engendrés seront gérés conformément à la réglementation applicable.

*** Les gains ou pertes indiqués résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent, sous réserve de conservation du titre jusqu'à l'échéance et d'absence de défaut de l'émetteur, hors commission de souscription ou frais (d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne et de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance vie, de capitalisation ou de compte-titres), fiscalité et prélèvements sociaux applicables. En cas de revente du titre avant la date d'échéance, l'investisseur sera exposé à un risque de perte en capital, partielle ou totale.

**** Ces frais ne tiennent pas compte des prélèvements fiscaux et sociaux éventuellement dus.

Avertissement



- ▶ Tout élément du présent document est communiqué à titre purement indicatif et n'a pas de valeur contractuelle. Avant tout investissement dans le produit, vous devez procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseils en la matière ou tout autre professionnel compétent. En outre, avant toute décision d'investissement, vous devez vous être assurés que ces investissements correspondent à vos objectifs d'investissement en fonction de votre expérience, de votre situation patrimoniale et de la nécessité de diversifier vos placements. Sous réserve du respect des obligations que la loi met à sa charge, ni la Banque Neuflyze OBC, ni l'Emetteur (Goldman Sachs International), ni la compagnie d'assurance ne pourront être tenues responsables des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans le produit.
- ▶ Ce produit peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Le présent document ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis et les Titres n'ont pas fait, ni ne feront l'objet, d'un enregistrement en vertu de la Loi Américaine sur les Obligations et ne pourront être offerts ou vendus sur le territoire des États-Unis d'Amérique, ou pour le compte ou le bénéfice de, ressortissants des États-Unis d'Amérique (*U.S. Person*), telle que cette expression est définie dans la Réglementation S de la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières (la Réglementation S), autrement que dans le cadre des opérations exemptées des exigences d'enregistrement au titre de la Loi Américaine sur les Valeurs Mobilières.

Les Titres sont soumis aux exigences de la loi fiscale des États-Unis d'Amérique et ne peuvent pas être offerts, vendus ou délivrés aux États-Unis d'Amérique ou ses possessions ou à des ressortissants américains, excepté dans le cadre de certaines opérations permises par les réglementations fiscales américaines au sens du Code Général des Impôts des États-Unis d'Amérique de 1986 (*U.S. Internal Revenue Code*), tel qu'amendé, et les réglementations y afférentes.

Avertissement

Ce produit s'adresse seulement aux personnes résidant en dehors du Royaume-Uni ou aux personnes qui ont au Royaume Uni une expérience professionnelle en matière d'investissements ou qui sont reconnues comme des personnes à fortune élevée (« high net worth persons ») au sens de l'article 12(5) de la loi sur les Services Financiers et les Marchés (Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005.

De façon générale, il vous appartient de vérifier que conformément à la réglementation qui vous est applicable, compte tenu des restrictions d'investissements propres à chaque produit ou service, vous remplissez bien les conditions nécessaires pour y accéder.

Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire.

- ▶ D'ici à l'échéance, le prix du produit pourra connaître une volatilité importante en raison de l'évolution des paramètres de marché et plus particulièrement de l'évolution du cours du sous-jacent et des taux d'intérêts.
- ▶ Lorsque ce produit est proposé dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, il est un actif représentatif de l'une des unités de compte de ce contrat. Ce présent document ne constitue pas une offre d'adhésion au contrat d'assurance vie ou de capitalisation. Lors de l'affectation de versements effectués dans le cadre du contrat d'assurance vie ou de capitalisation sur le produit en tant qu'actif représentatif d'une unité de compte, les adhérents au contrat doivent être conscients d'encourir le cas échéant le risque que la valeur de rachat soit inférieure à celle de leurs versements.

Informations importantes



L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur.

Le produit Neufelize Objectif Croissance Décembre 2022 décrit dans le présent document fait l'objet de « Conditions Définitives » (Final Terms) se rattachant au prospectus de base (en date du 1er juin 2015), conforme à la Directive 2003/71/CE et visé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg (CSSF). Ce prospectus de base a fait l'objet d'un certificat d'approbation de la part de la CSSF et a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers. Le prospectus de base, les suppléments à ce prospectus, les Conditions Définitives (en date du 2 Novembre 2015) et le résumé (en langue française) sont disponibles sur le site de la Bourse du Luxembourg (www.bourse.lu). Ces documents sont également disponibles auprès de Goldman Sachs International ou de la Banque Neufelize OBC sur simple demande.

Avertissement sur l'indice : STOXX Limited, Zurich, Suisse détient tous droits de propriété relatifs à l'indice Euro Stoxx 50®. STOXX Limited, Zurich, Suisse, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne se portent garantes, n'approuvent, ou ne sont concernées en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. STOXX Limited, Zurich, Suisse, ainsi que toute filiale directe ou indirecte, ne seront pas tenues responsables vis-à-vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'indice Euro Stoxx 50®, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'indice Euro Stoxx 50®, ou au titre de son utilisation dans le cadre de cette émission et de cette offre.

Banque Neuflyze OBC

SA à directoire et conseil de surveillance au capital de
383 507 453 euros. Siège social : 3 avenue Hoche - 75008 Paris
552 003 261 RCS Paris - numéro ORIAS : 07025 717

Agréée en tant qu'établissement de crédit par le CECEI,
31 rue Croix des Petits Champs - 75001 PARIS
Téléphone : + 33 (1) 56 21 70 00

Carte professionnelle «Transactions sur immeubles et fonds
de commerce» n° T14364 délivrée par le Préfet de Police ;
engagement de non détention de fonds, absence de garant
financière.



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Dans le respect de son engagement RSE
(Responsabilité Sociétale des Entreprises),
la Banque Neuflyze OBC s'emploie à réduire
l'impact de son activité sur l'environnement.
Elle réalise ainsi l'ensemble de ses supports
d'édition avec du papier recyclable, ce qui
participe à garantir un bilan carbone neutre.

www.neuflyzeobc.fr